



"Terres de l'Ostréa"

PA 4

PLAN DE COMPOSITION

Planimétrie rattachée au système RGF93 - Zone S (CC46) (Géoréférencement Teria)		Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969		Echelle : 1/500	
A	Octobre 2024	Dépôt de la demande de Permis d'Aménager		JR	N° : PA 4
B					Dossier : 231086
C					Fichier : 231086-PA
D					Plan imprimé le : 4 novembre 2024
E					
F					
G					
H					

SIT&A CONSEIL
Philippe PACAUD et Damien THERRY - Géomètres-Experts associés
4, Rue de la Palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
☎ : 05 46 34 13 24
✉ : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



AMÉNAGEMENT

- Limite Permis d'aménager
- Limite parcelle
- 5.00- Cotation parcelle
- S : 36 m² Surface parcelle
- 12 Numéro parcelle
- 5.00 Altimétrie terrain naturel
- 0.00 Altimétrie projet
- Fossé
- ☀ Candélabre : Nombre et position à titre indicatif
- 🔥 Poteau Incendie emplacement de principe
- 99.99 Altitude mini du niveau fini plancher

REVETEMENTS

- Enrobé ou équivalent
- Enrobé coloré ou bande de résine ou équivalent
- Dalle engazonnée ou autre revêtement drainant

STATIONNEMENT ET ACCES

- Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)
- Place de stationnement visiteurs
- Place de stationnement PMR
- Sens de circulation

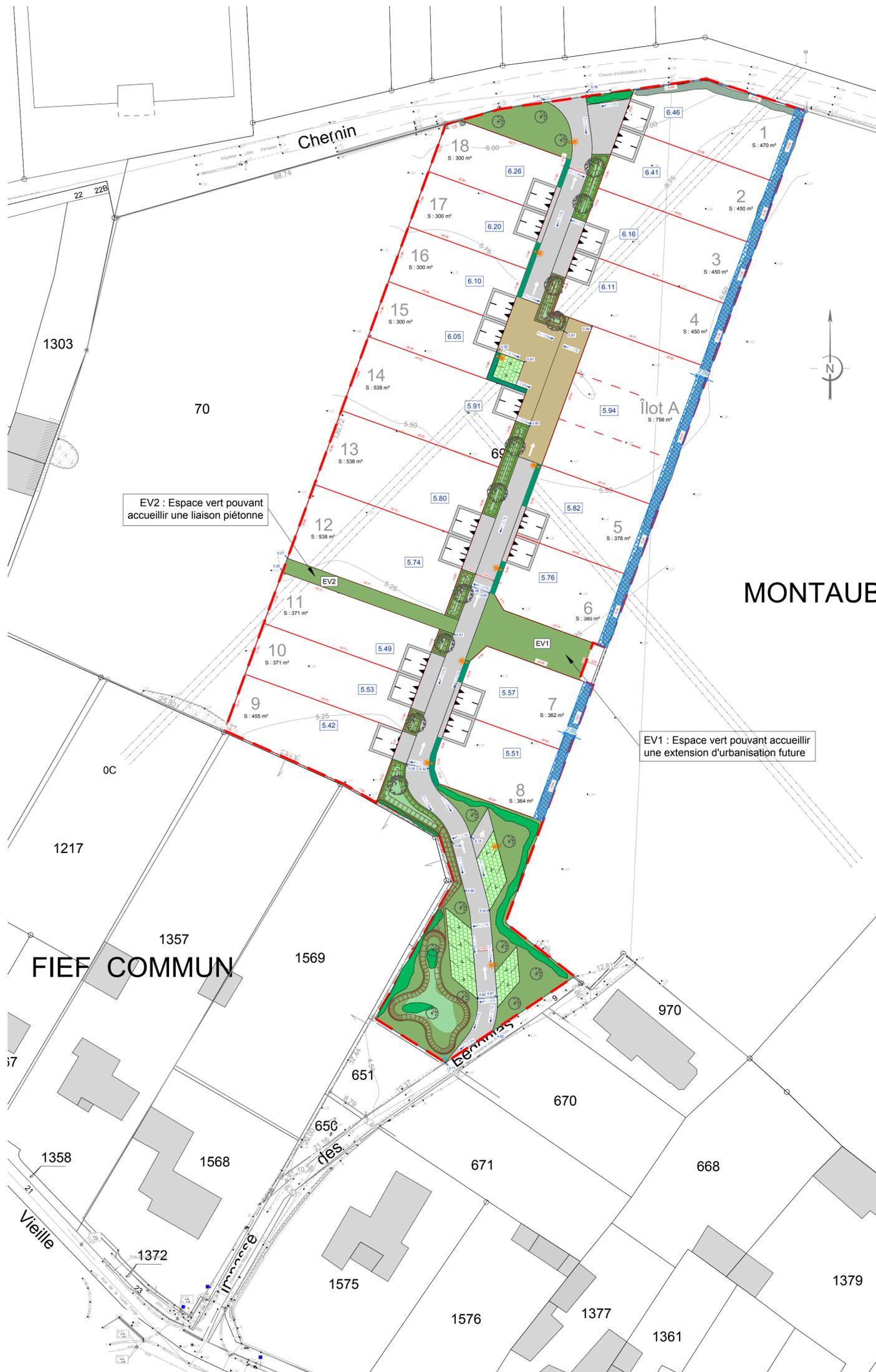
REGLES D'URBANISME

- Zone non aedificandi
- Accès véhicules interdit

VEGETATION

- Arbre projeté planté par l'aménageur
Nombre et position à titre indicatif
- Haie projetée plantée par l'aménageur
- Haie projetée plantée par l'acquéreur
- Noue plantée
- Plantation de pied de mur
- Surface engazonnée
- Arbre ou arbuste projeté planté par l'aménageur

Les superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots

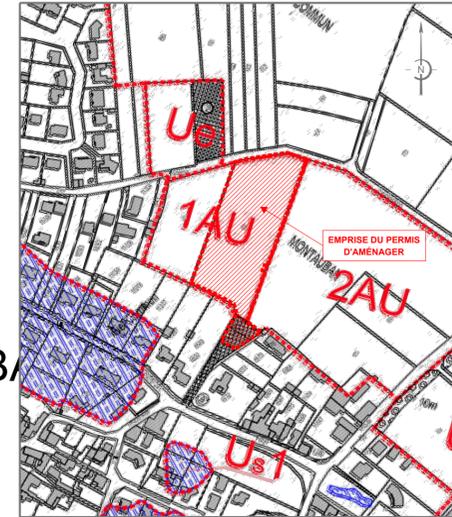


REPARTITION DES USAGES

Echelle : 1/2000



PLUi
Sans Echelle



LE PROJET DANS SON CONTEXTE

Sans Echelle

